

1. *Débitrice:* **Rue du 31-Décembre n° 50 Sàrl**, c/o Régie Zimmermann SA, rue Richemont 19, **1202 Genève**

2. *Remarques:* AVIS DE L'OFFICE DES POURSUITES

Concerne: vente immobilière intervenue le mardi 4 septembre 2007 de la part de PPE correspondant au feuillet n° 16 de la parcelle 519, sise rue du 31-Décembre 50, commune de Genève, section Eaux-Vives, appartenant à la Rue du 31-Décembre n° 50 Sàrl.

Le(s) détenteur(s) inconnu(s) des deux cédules hypothécaires au porteur de CHF 10'000.-- en 3ème et parité de rang et des deux cédules hypothécaires de CHF 10'000.-- en 4ème et parité de rang, inscrites au Registre foncier le 22 mai 1990, sous Pj 2255, sont informés que ces titres sont couverts par le produit de la vente précitée, et qu'en conséquence ils ont été radiés par les soins de l'Office auprès dudit registre à teneur de l'article 69 ORFI, tandis que le montant revenant en couverture de la créance a été consigné.

Sommation au(x) détenteur(s) inconnu(s) des titres: conformément à l'article 69 ORFI, le(s) détenteur(s) des titres doit/doivent les remettre en mains de l'Office afin qu'ils soient annulés. Ils pourront ainsi faire valoir leurs droits sur le montant consigné.

Il est rappelé que toute aliénation ou mise en gage des titres radiés sera punie comme escroquerie, conformément à l'article 69 ORFI.

Office des Poursuites
1211 Genève 8

(04234702)